



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Non à la fermeture du service de chirurgie bariatrique de l'hôpital d'Argenteuil

Question orale n° 152

Texte de la question

M. Paul Vannier alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la suspension de l'autorisation d'exercer du service de chirurgie bariatrique du Centre hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil (CHA) par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS), à compter du 1er janvier 2025. Cette décision brutale met en péril un service essentiel dans la lutte contre l'obésité et ses pathologies associées, qui touchent une part considérable de la population du Val-d'Oise, en particulier les plus modestes. Elle dégraderait encore l'accès aux soins des habitants du bassin d'Argenteuil, qui vivent déjà dans un désert médical. Elle mettrait en péril des pans entiers de l'activité de l'hôpital d'Argenteuil. Du traitement contre le cancer, aux urgences les plus fréquentées de France en passant par la chirurgie viscérale et digestive. L'ARS justifie cette fermeture par une baisse d'activité entre 2020 et 2023, période marquée par la crise du covid-19 et la réduction temporaire des interventions non urgentes. Or cette évaluation semble insincère : depuis 2023, le service connaît une reprise significative avec 26 interventions réalisées entre juin et décembre 2023, 74 en 2024 et plus de 100 prévues pour 2025. Cette décision est vivement contestée par les personnels, leurs organisations syndicales, les usagers et l'ensemble des élus du territoire. Député, sénateur, maires, conseillers régionaux et départementaux ont adressé un courrier commun au directeur général de l'ARS d'Île-de-France pour dénoncer l'impact désastreux de cette fermeture et réclamer son annulation. À ce jour, aucune réponse n'a été apportée. Actuellement, 70 patients sont en attente d'une intervention. La mutualisation à l'étude avec le Groupe hospitalier Eaubonne Montmorency (GHEM) ne constitue pas une alternative viable, ce dernier ayant déjà indiqué son incapacité à absorber une nouvelle patientèle. À l'aune de ces éléments, il souhaite savoir quelles mesures elle entend prendre pour garantir le maintien du service de chirurgie bariatrique du Centre hospitalier d'Argenteuil, assurer une prise en charge adaptée aux patients concernés et préserver l'offre de soins hospitalière dans le Val-d'Oise.

Données clés

Auteur : [M. Paul Vannier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 152

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)